

MAIRIE DE DOMARIN

2022/05/09 Conseil Municipal n° 05-2022

Séance du lundi 9 mai 2022 à 20h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, M. FAURE, C. GAGEY, ML AGAVIOS, B. ALLARD, S. BARBERET, P. BEAUVIER, V. CABANEL, J. CHABERT, M. GINDRE, S. GUINET,

Pouvoirs : A. GARNIER à J. REYNAUD, S. GUINET à P. BEAUVIER et E. TAILLOT à C. GAGEY,

Excusés : P. BOISSAT, L. POULET,

Absent : M. NDOYE

Secrétaire de séance : J. REYNAUD

Secrétariat : A. CHOLLET

Procès-verbal de la séance du 11 avril 2022 : Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2022, rédigé par Anne GARNIER, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 12 avril au 9 mai 2022 :

15 avril 2022 : Acceptation du devis SERENITY Concept pour la fourniture et la pose du lecteur d'empreintes au Complexe sportif.
Montant du devis TTC : 1747.20 €.

26 avril 2022 : Acceptation du devis Fabrice BEL pour les travaux d'agrandissement du bureau comptabilité.
Montant du devis TTC : 5934.00 € (prix revu à la baisse suite à la modification de la taille du châssis).

Délibérations :

➤ Création d'un marché de producteurs :

Le Conseil Municipal valide la création du marché de producteurs semi nocturne qui se tiendra Place des Tilleuls et Place de l'Eglise le dernier vendredi du mois, de mai à septembre. Ce marché aura lieu de 17 à 21h.

Les élus sont sollicités pour la mise en place et le rangement.

Adopté à l'unanimité.

➤ **Création d'un poste - Adjoint administratif :**

La fréquentation de l'agence postale est en augmentation, en particulier suite à la fermeture du bureau de poste de Saint Alban de Roche.

Monsieur le maire propose de passer le poste de l'agent en charge de ce service de 31,5h à 35h. soit un temps complet .

Les horaires d'ouverture de l'agence postale sont les suivants à partir du 1^{er} mai :

Lundi	09h - 12h	14h - 17h
Mardi	09h - 12h	14h - 17h
Mercredi	09h - 12h	Fermé
Jeudi	09h - 12h	14h - 17h
Vendredi	09h - 12h	14h - 17h
Samedi	09h - 12h	Fermé
Dimanche	Fermé	Fermé

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Création poste d'Adjoint technique principal 2ème classe**

Pour prendre en compte l'ancienneté d'un agent technique en charge de l'entretien dans certains bâtiments communaux, Monsieur le maire propose la création d'un poste d'Adjoint technique principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} mai 2022 sur une durée hebdomadaire de 22.5 heures.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Gratification stagiaire**

Les services techniques ont accueilli Monsieur Héliberto HENRION en stage de formation durant 3 semaines. Monsieur BERNARD Eric, Responsable des Services Techniques, tuteur de Monsieur Héliberto HENRION, a apprécié l'activité et la motivation de ce stagiaire.

Bien que cela ne soit pas obligatoire, Monsieur le Maire propose d'attribuer à Monsieur Héliberto HENRION une gratification de 200 €.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Acquisitions de parts Sociales Isère Habitat**

La S.C.I.C. (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Isère Habitat, promoteur retenu dans le cadre de l'OAP du Crêt, propose à la commune la souscription de parts sociales. Cela permettra à la commune de devenir coopérateur au sein du Collège des Collectivités. Monsieur le Maire propose l'acquisition de 10 parts sociales d'un montant de 15 € chacune soit un montant total de 150 €

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Prise en considération d'un périmètre d'études délimité sur le secteur urbain à vocation principal d'habitat compris entre la voie ferrée et la RD 312 pour définir un projet d'aménagement et de renouvellement urbain cohérent**

Afin de prendre en compte les enjeux d'aménagement ou de renouvellement urbain sur le secteur du territoire contigu à la Ville de Bourgoin-Jallieu situé entre la voie ferrée et la RD 312 et la volonté de la commune de Domarin de maîtriser l'organisation du développement du territoire aussi bien au niveau de l'habitat que de la mobilité, Monsieur le Maire propose de créer un périmètre de Sursis à Statuer sur l'ensemble des parcelles classées Ub et Uba situées entre la voie ferrée et la RD312, exceptées les parcelles concernées par l'OAP du Crêt, dans l'attente d'une révision du PLU en vue, entre autres, de sa mise en conformité avec le ScoT Nord Isère.

Julien CHABERT s'interroge sur la zone prise en compte et pourquoi n'avoir pas intégré l'ensemble de la commune. Il souhaite qu'une surface minimum pour les terrains constructibles soit inscrite au PLU.

Adoptée à la majorité avec une abstention.

➤ **Subvention exceptionnelle à l'Association « Co Ainsi Danse »**

Afin de solder les comptes de l'Association "Co Ainsi Danse" et de payer les frais de licenciement dus à Pôle Emploi, Monsieur le Maire propose d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de 650 €.

Le bureau de cette association a dû se résoudre à la dissolution faute d'adhérents après la crise sanitaire.

Adoptée à l'unanimité des votants (Chrystel GAGEY n'a pas pris part au vote).

Questions diverses :

➤ **Planning des permanences pour la tenue du bureau de vote pour les élections législatives des 12 et 19 juin prochain**

Tous les élus seront destinataires des tableaux des permanences. S'organiser entre élus pour tout changement.

➤ **Remplacement de Monsieur René MANCHON**

Monsieur Denis RIQUET, actuellement agent territorial en poste à Bourgoin-Jallieu, a été recruté et prendra son poste à partir du 15 juin. Un accord a été trouvé avec la municipalité de Bourgoin-Jallieu afin que Monsieur Denis RIQUET soit libre à cette date.

➤ **Vacances d'été**

Appel à candidature pour l'embauche de jeunes de plus de 16 ans pour un emploi d'été aux services techniques (espaces verts). Déjà 3 candidatures reçues, une 4^{ème} est souhaitée.

➤ **Lettres de riverains du chemin du Goyet**

Monsieur le Maire fait lecture de deux lettres reçues d'habitants du chemin du Goyet qui renouvellent leurs inquiétudes par rapport aux problèmes de circulation dans la zone "chemin du Goyet/Rue François Berrier". Monsieur le Maire a pris contact avec la gendarmerie afin qu'une vigilance particulière soit appliquée dans ce quartier. Il faut en particulier faire respecter l'interdiction de circulation aux véhicules de plus de 9T.

➤ **2ème édition du "challenge mobilité scolaire" organisé par l'AGEDEN**

La première journée prévue le 6 mai n'a pas pu avoir lieu car trop proche de la fin des vacances de printemps. Les deux autres journées, les 13 et 20 mai sont en préparation sous la responsabilité de Chrystel GAGEY. Dans chaque quartier, des parents ont été contactés et organiseront les deux vendredis matin le déplacement à pieds des enfants vers les écoles en utilisant de préférences les cheminements piétonniers existants. Le challenge est d'avoir le plus grand nombre d'enfants et le plus de km parcourus.

Tous les élus disponibles sont les bienvenus pour accompagner cette opération.

➤ **Invitation CAPI**

Le CAPI RAID se déroulera les 11 et 12 juin à Meyrié. Tous les Capisérois sont conviés.

➤ **Invitation département de l'Isère**

Le moustique tigre est de plus en plus présent sur le département. Une information à ce sujet aura lieu le 19 mai de 16h42 à 18h Auditorium CAPI à l'Isle d'Abeau. Il est souhaité qu'un représentant de la commune participe.

➤ **Remerciements pour subventions accordées**

Centre Léon Bérard et l'association Soleil de Clown.

Fin de séance à 22h15
Jean REYNAUD